Titre de créance à capital non garanti soumis au droit français

Privalto Privilège 2013

Document non contractuel exclusivement utilisé pour la commercialisation de Privalto Privilège 2013 dans le cadre de Privilège Gestion Active et Privilège Gestion Active Capitalisation.

FICHE SIGNALETIQUE « Privalto Privilège 2013»

- **Dénomination du produit** : Privalto Privilège 2013
- **Nature juridique du produit** : Titre de créance de droit français à capital non garanti (le « Produit »)
- **Emetteur** : BNP Paribas S.A.
- **Notation du Garant Société Générale** : Standard & Poor's A+, Moody's A2, Fitch A+
- **Devise** : Euro (« € »)
- **Prix à la Date d'Evaluation Initiale** : 1 000 €
- **Période(s) de souscription** : 1ère phase du 4 janvier au 22 mars 2013.
  Entre le 04/01/2013 et le 22/03/2013, le prix progressera régulièrement au taux de 3,00% pour atteindre 1 000 euros le 22/01/2013.

  2ème phase (marché secondaire) à partir du 22 mars 2013 jusqu'au 22 mars 2019.
  A compter de la Date d'Evaluation Initiale, les investissements s'effectueront au cours du jour dans la limite de l'enveloppe disponible.
- **Cotation** : Nyse Euronext
- **Code ISIN** : FR0011382217
- **Date d'Evaluation Initiale** : 22 mars 2013
- **Date d'Evaluation Finale** : 22 mars 2019
- **Date d'Echéance** : 04 avril 2019
- **Date de Remboursement Final** : 04 avril 2019
- **Possibilité de Remboursement Anticipé** : Non
- **Paiement des coupons fixes** : Lors des deux premières années, versement d'un coupon fixe de 5%(2) à la Date (i) (i de 1 à 2) de Paiement du Coupon Fixe. Le versement du coupon est garanti(2).
- **Modalités de Remboursement à l'échéance** : L'Emetteur remboursera chaque coupure à la Date d'Echéance selon la formule suivante :

  - Si la Performance du Sous-Jacent à la Date d'Evaluation Finale est supérieure ou égale à son niveau à la Date d'Evaluation Initiale, alors : Valeur Nominale × [100% + Performance positive du Sous-Jacent à la Date d'Evaluation Finale plafonnée à 50%](1).

    Dans cette hypothèse, le Souscripteur se verra verser, un montant égal à la Valeur Nominale plus une prime de remboursement égale à la performance positive finale du Sous-Jacent plafonnée à 50%(1).

  - Si la Performance du Sous-Jacent à la Date d'Evaluation Finale est comprise entre 0 % et - 40% inclus (c'est à dire si la Performance du Sous-Jacent à la Date d'Evaluation Finale est supérieure ou égale à 60% de son niveau à la Date d'Evaluation Initiale), alors : Valeur Nominale(1).

  - Si la Performance du Sous-Jacent à la Date d'Evaluation Finale est strictement inférieure - 40% (c'est à dire si la Performance du Sous-

Titre de créance à capital non garanti soumis au droit français

Privalto Privilège 2013

- Jacent à la Date d'Evaluation Finale est strictement inférieure à 60% de son niveau à la Date d'Evaluation Initiale), alors : Valeur Nominale × [100% + Performance négative du Sous-Jacent à la Date d'Evaluation Finale][(1).]

Dans cette dernière hypothèse, le Souscripteur pourra subir une perte en capital[(1)] égale à la performance finale négative du Sous-Jacent ; la perte en capital pourra être partielle ou totale.

- **Modalités de sortie à l'initiative ou en cas de décès du Souscripteur** : **En cas de dénouement par décès ou de sortie (par rachat ou arbitrage) du support Privalto Privilège 2013 avant la Date d'Echéance du Produit, le prix du Produit dépendra des conditions de marché du jour et pourra être inférieur au prix d'émission.**

- **Protection du capital** : **Le Produit n'est pas garanti en capital**.
- **Définition des notions utilisées :**

- Valeur Nominale : 1 000 euros,
- Sous-Jacent : l'indice CAC 40® dividendes non réinvestis (code Bloomberg : CAC Index). Composé des 40 actions les plus échangées sur la place de Paris. Ces valeurs, issues des différentes branches d'activités, sont représentatives de la tendance globale des grandes entreprises françaises. Leur liste est revue régulièrement pour maintenir cette représentativité. (pour de plus amples informations sur l'indice, consulter le site www.euronext.com).
- Niveau Initial : le niveau de clôture de l'indice CAC 40® à la Date d'Evaluation Initiale,
- Dates de Paiement des coupons fixe :

(i)	Date de Paiement du coupon Fixe
1	04/04/2014
2	07/04/2015

- Performance du Sous-Jacent à la Date d'Evaluation Finale : performance réalisée par le Sous-Jacent entre la Date d'Evaluation Initiale (à la clôture) et la Date d'Evaluation Finale (à la clôture).
- Souscripteur : personne ayant souscrit un contrat d'assurance vie ou de capitalisation dont Privalto Privilège 2013 est une unité de compte.

- **Périodicité de la valorisation** :

Quotidienne, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français.

- **Conditions de rachat du Produit par le Souscripteur** :

- Préavis de rachat : aucun
- Valeur de rachat : dans des conditions normales de marché, en cas de rachat avant l'échéance, **la valeur de rachat sera celle de la valeur de marché calculée ce jour-là en fonction des paramètres de marché.**

- **Risques liés au Produit :**

- Risque de crédit : Le Souscripteur assume la totalité du risque de crédit sur l'Emetteur. Le Produit est soumis au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Emetteur. La notation de crédit de l'Emetteur peut évoluer pendant la durée du Produit.
- Risque de marché : la rentabilité du Produit est liée à l'évolution de son Sous-Jacent. **Il n'est aucunement garanti que la performance du Sous-Jacent sera positive, nulle ou supérieure ou égale à - 40% de son Niveau Initial à l'échéance**. En cours de vie, la valorisation du Produit est aussi dépendante des niveaux et variations de données financières comme les taux d'intérêt, les volatilités et les taux de dividendes. Le Produit est construit, dans la perspective d'un investissement jusqu'à l'échéance du Produit.
- Risque en capital : **L'attention du Souscripteur est attirée sur le fait que le capital n'est garanti ni à l'échéance ni en cours de vie.** Le capital net initialement investi, hors frais sur versement, frais d'arbitrage, frais de gestion et éventuels frais de garantie plancher liés au cadre d'investissement, est protégé si :

Titre de créance complexe à capital non garanti
Privalto Privilège 2013

- le Sous-Jacent n'a pas baissé de plus de 40% à la Date d'Echéance par rapport à son niveau d'origine ;
- L'Emetteur et le Garant ne font pas défaut.

- Autres : Il est recommandé de lire attentivement la rubrique « facteurs de risques » du Prospectus d'émission.

- **Inconvénients :**

  • Risque de perte en capital partielle ou totale à l'échéance si, à la Date d'Evaluation Finale, l'indice clôture en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial. Cette perte peut être totale si l'indice cède la totalité de sa valeur.

  • L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes des actions : la performance de l'indice CAC 40 est calculée sans réinvestissement des dividendes et donc inférieure à celle d'un indice dividendes réinvestis.

  • Les coupons fixes sont limités à 5 %(2) annuels les 2 premières années, même en cas de hausse de l'indice supérieure à ce montant.

  • Le remboursement final à l'échéance est plafonné à hauteur de 150 % du capital initial(1), même en cas de hausse de l'indice supérieure à ce montant.

- **Avantages :**

  • L'investisseur reçoit des coupons annuels de 5 %(2) les 2 premières années et, ce, quel que soit le niveau de l'indice.

  • Le produit offre une protection du capital(1) à l'échéance jusqu'à une baisse de 40 % de l'indice par rapport à son niveau initial à la Date d'Evaluation Finale.

  • A la Date d'Evaluation Finale, si l'indice est en hausse par rapport à son niveau initial, l'investisseur reçoit son capital(1) augmenté de 100 % de la performance positive finale de l'indice, dans la limite de 150 % du capital initial(1).

  • L'investisseur bénéficie d'un produit adossé à un sous-jacent de référence, transparent et lisible.

- **Le prospectus d'émission du Produit** est accessible gratuitement à l'adresse : www.privalto.fr

(1) diminué des frais d'entrée/arbitrage, des frais de gestion annuels du contrat d'assurance ou de capitalisation et des éventuels frais de garantie plancher du contrat d'assurance, hors frais et fiscalité applicables au cadre d'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Emetteur.
(2) Hors faillite ou défaut de paiement de l'Emetteur.

Titre de créance complexe à capital non garanti

Privalto Privilège 2013

PRIVALTO PRIVILEGE 2013 - ILLUSTRATIONS DU MÉCANISME

Les données chiffrées contenues dans les exemples ci-dessous n'ont qu'une valeur informative pour illustrer le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

☛ Scénario favorable : Hausse de l'indice, avec une performance de 45 % à la Date d'Evaluation Finale.

Le Souscripteur reçoit un coupon annuel garanti de 5 %(2) en années 1 et 2. A la Date d'Evaluation Finale, l'indice CAC 40® clôture en hausse de 45 %.

A l'échéance, le Souscripteur reçoit : 100 % + 45 % × 100 % = 145 % de son capital initial(1).

En intégrant les 2 coupons garantis de 5 %(2) versés en cours de vie, cela correspond à un taux de rendement actuariel brut de 8,06 % (1), contre 6,39 % pour l'indice (1).

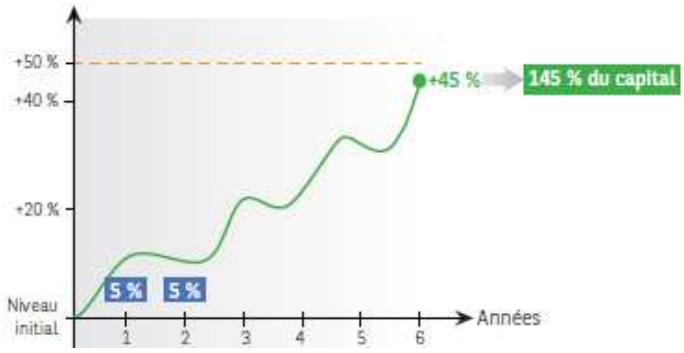

☛ Scénario médian : **Baisse de l'indice, sans franchissement du seuil des -40 % à la date de constatation finale**

Le Souscripteur reçoit un coupon annuel garanti de 5 %(2) en années 1 et 2. A la Date d'Evaluation Finale, l'indice CAC 40® clôture en baisse de 35 %.

A l'échéance, le Souscripteur reçoit : 100 % de son capital initial.

En intégrant les 2 coupons garantis de 5 %(2) versés en cours de vie, cela correspond à un taux de rendement actuariel brut de 1,72 %(1), contre - 6,93 % pour l'indice (1).

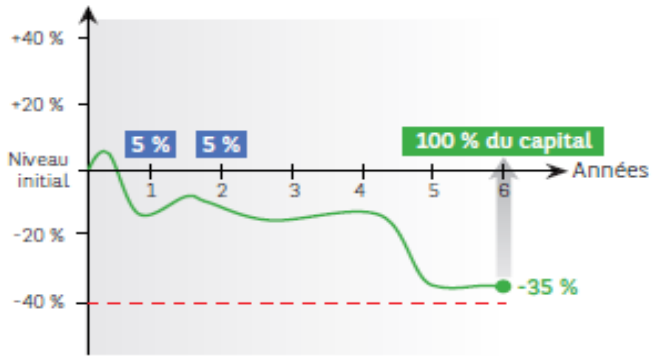

☛ Scénario défavorable : Baisse continue de l'indice, avec franchissement du seuil des -40 % à la date de constatation finale

Le Souscripteur reçoit un coupon annuel garanti de 5 %(2) en années 1 et 2. A la date d'Evaluation Finale, l'indice CAC 40® clôture en baisse de 45 %.

A l'échéance, le Souscripteur reçoit : 100 % - 45 % = 55 % de son capital initial(1).

En intégrant les 2 coupons garantis de 5 % versés en cours de vie, cela correspond à un taux de rendement actuariel brut de -7,66 %(1), contre -9,48 % pour l'indice (1).

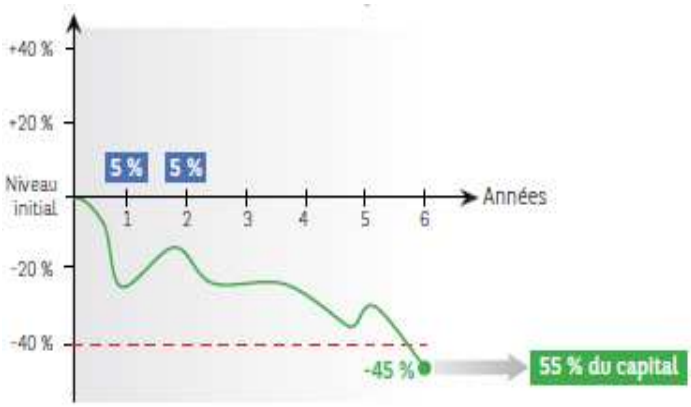

L'investisseur subit dans ce scénario une perte en capital. Dans le cas le plus défavorable, la perte en capital peut donc être totale et le montant remboursé nul.

Titre de créance complexe à capital non garanti

Privalto Privilège 2013

☛ **<u>Scénario très défavorable</u> : Baisse continue du marché avec franchissement de la barrière des - 40 %**.

Le Souscripteur reçoit un coupon annuel garanti de 5 %[2] en années 1 et 2. A la date d'Evaluation Finale, l'indice CAC 40® clôture en baisse de 100%.

A l'échéance, le Souscripteur reçoit : 0% de son capital initial[1].

A l'échéance, l'investisseur subit dans ce scénario une perte totale en capital. Le montant remboursé est donc nul.

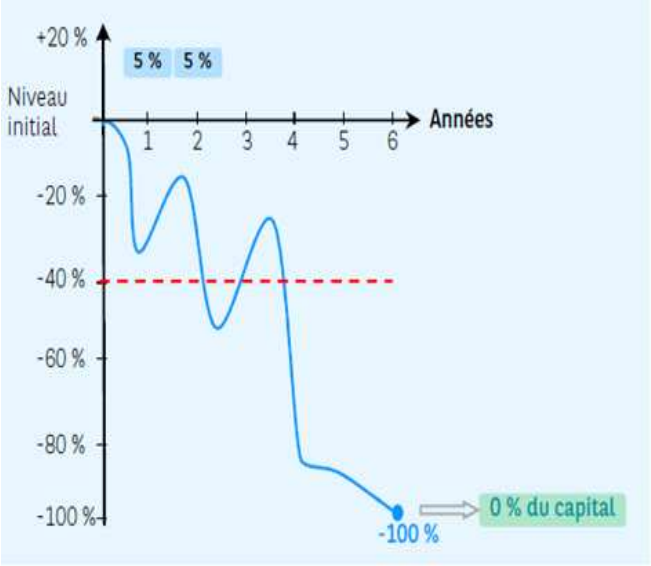

(1) diminué des frais d'entrée/arbitrage, des frais de gestion annuels du contrat d'assurance ou de capitalisation et des éventuels frais de garantie plancher du contrat d'assurance, hors frais et fiscalité applicables au cadre d'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Emetteur.
(2) Hors faillite ou défaut de paiement de l'Emetteur.

Titre de créance complexe à capital non garanti

Privalto Privilège 2013

Paramètres influençant la valorisation de Privalto Privilège 2013 en cours de vie.

Les formules de remboursement établies lors du lancement de Privalto Privilège 2013 sont calculées sur la base de la Valeur Nominale du titre de créance (1000 euros).

Toutefois, Privalto Privilège 2013 peut être revendu à tout moment, à un prix dépendant des paramètres de marché du jour et avec un profit ou une perte non mesurables a priori (avec notamment un risque de perte partielle ou totale du capital).

Une cession des titres de créance à d'autres dates que les dates prévues contractuellement s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là.

Cette valorisation est en effet sensible à plusieurs paramètres, dont la performance de l'Indice (une croissance du cours de l'Indice est favorable à la valorisation du produit) et à la volatilité (son augmentation est défavorable à la valorisation), à la durée restante jusqu'à l'échéance des produits qui joue aussi un rôle important. Il faut noter que cette sensibilité évolue, et ce de façon non linéaire. La valorisation est également sensible à la qualité de crédit de l'Emetteur.

Il est rappelé que ces titres de créance sont souscrits par Ageas France et sont proposés dans le cadre d'un versement ou d'un arbitrage au sein des contrats d'assurance vie ou de capitalisation, Privilège Gestion Active. De ce fait, les règles propres à ces contrats s'appliquent au Souscripteur.

En cas de dénouement par décès ou de sortie (par rachat ou arbitrage) du support Privalto Privilège 2013 avant la Date d'Echéance du Produit, le prix du Produit dépendra des conditions de marché en vigueur au moment de la revente des titres de créance.

Evolution de l'indice CAC 40® entre janvier 1987 et Novembre 2012

(Source : Bloomberg)

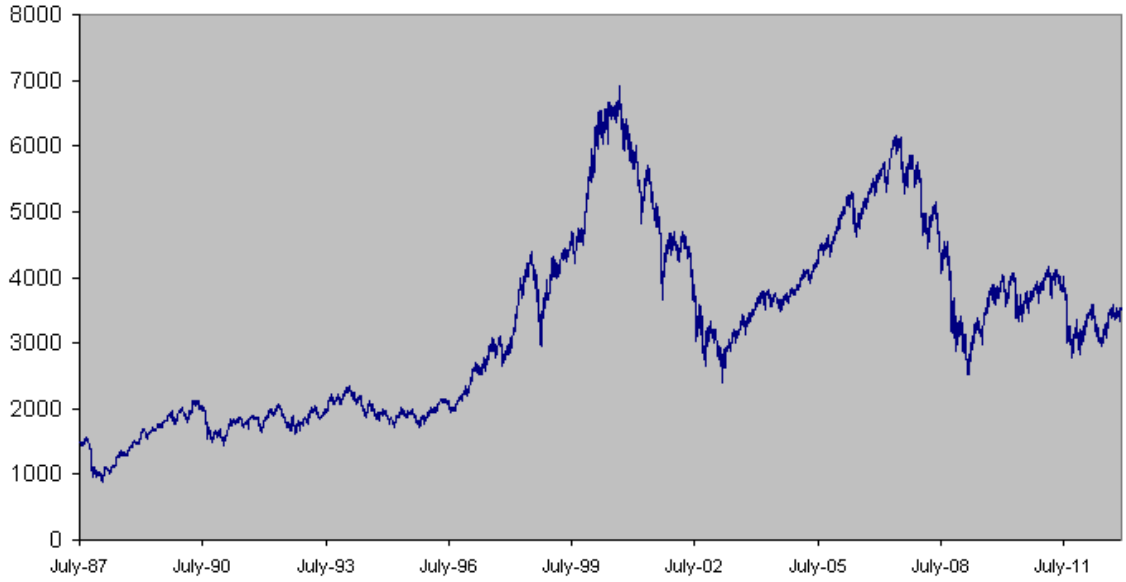

Ce graphique vous est proposé à titre d'information et ne constitue en aucun cas une sollicitation, ni une recommandation, d'achat ou de vente.

Les chiffres cités ne sont pas un indicateur fiable des performances futures de l'Indice et des obligations.